



## FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

## SALON INFIRMIER: LA CGT INTERPELLE LA MINISTRE

Présente sur le salon infirmier comme chaque année, la CGT a saisi l'occasion de la visite de la Ministre de la Santé pour l'interpeller au sujet des principales revendications exprimé-e-s par les professionnel-le-s :

- revalorisations des salaires, en adéquation avec les qualifications ;
- reconnaissance de la pénibilité avec le rétablissement de la catégorie active pour toutes les infirmières, et l'arrêt immédiat des attaques individuelles qui visent à supprimer le départ en catégorie active d'auxiliaires puéricultrices et autres paramédicaux;
- un autre financement de la Sécurité Sociale alors que le débat sur le PLFSS s'est ouvert au parlement, avec des effectifs en nombre suffisant pour prodiguer des soins de qualité correspondant aux missions que la population est en droit d'attendre ;
- un financement des établissements hospitaliers à la hauteur des besoins, en termes d'emplois, de conditions de travail et de soins des usagers pour un Service Public Hospitalier renforcé dans ses missions;
- le respect des engagements concernant le retrait du caractère obligatoire de l'adhésion à un Ordre professionnel pour les professions paramédicales.

Les nombreux échanges et contacts que la CGT a pu développer sur le salon infirmier, marqué par les interrogations et inquiétudes des nombreux jeunes professionnels ou futurs professionnels quant à leur avenir, renforce la légitimité de ses revendications et l'action de la CGT.

La Fédération CGT Santé Action Sociale a ainsi rappelé à la Ministre qu'elle ne lâcherait sur aucun de ces sujets, pour le respect des engagements, la prise en compte de ses propositions, pour la défense et le développement de notre système de protection sociale.

Elle appelle tous les salarié-e-s de la santé et de l'action sociale des secteurs public et privé à se mobiliser pour créer les conditions de l'élargissement du rapport de force nécessaire pour la prise en compte de l'ensemble de leurs revendications.

C'est en ce sens que la Fédération CGT Santé Action Sociale appelle les personnels hospitaliers et de l'action sociale publique à s'emparer de la journée d'action du 18 novembre dans la Fonction Publique.

Montreuil, le 12 Novembre 2014

Case 538 263, rue de Paris 93515 Montreuil Cedex

399

Tél: 01.55.82.87.49 Fax: 01.55.82.87.74 E-Mail: sg@sante.cgt.fr